

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU LUNDI 4 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 9

Représentés : 3

Absents : 3

Date de convocation : 1^{er} mars 2024

Date d'affichage : 1^{er} mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre mars à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - RAMBAUD Marie-Pierre - FEUTRIER Stéphanie - GRANGE Christian - GRANGE Michel

Étaient représentés : MAGNIN Carine (donne procuration à RIVAS Natacha) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) - RETORNAZ Lénaïck (donne procuration à FALCOZ Corine)

Étaient absents : GRANGE Guy - CLAPPIER Pascal - POIROT Marie

Madame Natacha RIVAS est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 24-03-014

Objet : Tarifs d'intervention du personnel communal avec ou sans mise à disposition d'engins communaux et tarifs d'intervention du personnel communal avec ou sans mise à disposition d'engins sur les réseaux d'eau et d'assainissement

Rapporteur : Natacha Rivas, adjointe au maire.

Je vous propose d'actualiser, comme suit, les tarifs d'intervention du personnel communal avec ou sans mise à disposition d'engins communaux (délibération N°18-06-077 du 25 juin 2018) et de voter des tarifs d'intervention du personnel communal avec ou sans mise à disposition d'engins sur les réseaux d'eau et d'assainissement (abrogés par la délibération n° 23-06-073 en date du 22 juin 2023).

BUDGET PRINCIPAL

Interventions du personnel Communal

Prix horaire pendant les heures de service	40 €
Prix horaire en dehors des heures de service	45 €
Plus-value par heure pour intervention	
Dimanche, jours fériés et nuit de 22 H à 6 H du matin	30 €

Interventions du personnel Communal avec engins ou véhicules**Prix de l'heure :**

JCB avec chauffeur	100 €
Unimog avec chauffeur	100 €
Balayeuse avec chauffeur	125 €
Fraise à neige/ Laveuse Tremo avec chauffeur	125 €

Prix par km

Indemnité pour transport de matériel	3 €
--------------------------------------	-----

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT : tarifs hors taxes**Interventions du personnel Communal**

Prix horaire pendant les heures de service	45 €
Prix horaire en dehors des heures de service	50 €
Plus-value par heure pour intervention	
Dimanche, jours fériés et nuit de 22 H à 6 H du matin	35 €
Forfait intervention avec cureuse d'égouts :	200 €

La commission finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 22 février 2024, a émis un avis favorable sur ce dossier.

Je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission finances, administration générale, développement durable et communication du 22 février 2024,

Où l'exposé de Madame Rivas,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ de fixer les tarifs d'intervention du personnel communal avec ou sans mise à disposition d'engins communaux et des tarifs d'intervention du personnel communal avec ou sans mise à disposition d'engins sur les réseaux d'eau et d'assainissement comme ci-dessus.

La délibération N°18-06-077 du 25 juin 2018 est abrogée.

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 07/03/2024

Publication : 07/03/2024

Valloire, le 07/03/2024

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

